

FICHE COMMERCIALE **CARPRO**

L'ASSURANCE ADAPTÉE AUX VÉHICULES PROFESSIONNELS

LES CHIFFRES DU SECTEUR

OF AA-123-AA 94

200 000
immatriculations
DE VÉHICULES
UTILITAIRES
DEPUIS LE 1ER
JANVIER 2016

Sources : INSEE, OVE

EN FRANCE

LE MARCHÉ DU VÉHICULE
D'ENTREPRISE
REPRÉSENTE **31 %**

DES VENTES GLOBALES
DE VÉHICULES NEUFS



LES TPE EMPLOIENT
DIRECTEMENT
2,3 MILLIONS
DE PERSONNES EN 2012



ELLES REPRÉSENTENT
DEUX-TIERS
DES ENTREPRISES
FRANÇAISES



QUI PEUT SOUSCRIRE À NOTRE OFFRE CARPRO ?

Les utilitaires, véhicules de société et véhicules à usage professionnel de moins de 3,5T;
les malussés et résiliés pour non-paiement.

NOS GARANTIES CARPRO

Formule 1 (deux formules)

Responsabilité civile + Défense Pénale et Recours Suite
à un Accident + Assistance + Garantie du Conducteur.

F1 Bis : F1 + Bris de Glaces avec franchise fixe de 75 €.

Formule 2

F1 + PJ + Vol Incendie avec franchise + Bris de Glaces
avec franchise fixe de 75 €.

Formule 3

F2 + Dommages tous accidents avec franchise.

À COMPLÉTER PAR DES EXTENTIONS DE GARANTIES*

- Dommages aux remorques de + de 750 kg.
- Marchandises / Matériel professionnel transportés
à concurrence de 4.800 € par tranche de 800 €.
- Aménagements de véhicule à concurrence de
10 400 € par tranche de 800 €.
- Effets, objets et accessoires jusqu'à 800 €
(franchise 80 €).

*Dès la formule 2

LES PLUS DE L'OFFRE CARPRO EN QUELQUES POINTS

- Des garanties spécifiques :
 - marchandises & outillage transportés,
 - aménagements de véhicule.
- Une garantie PJ (en inclusion dès la F2) avec prise
en charge du stage de récupération de points.
- L'assistance sans franchise kilométrique.
- Valeur à neuf pendant la première année de mise
en circulation (sauf vol et incendie), valeur
conventionnelle 20% les 12 mois suivant.
- Le choix entre franchise fixe ou proportionnelle.
- La garantie Bris de glace dès la F1.
- Un cadre de souscription très large (salariés non
dénomés, résiliés pour non-paiement).

CONTACTS CLÉS

Service Commercial :

Par téléphone : 01 40 82 81 49

Par mail : servicecommercial@sollyazar.com

Sinistres :

Par téléphone : 01 8005 5000

Par mail : sinistreiard@sollyazar.com

Gestion :

Par téléphone : 01 8005 5000

Par mail : productioniard@sollyazar.com